Rachats d'actions propres Reporting

Document à transmettre à la CBFA Contrôle de l'information et des marchés financiers

Rue du Congrès 12-14 1000 Bruxelles

☐ Téléfax 02/220 59 03

E-mail <u>Info.fin@cbfa.be</u>

Périodicité : reporting à effectuer au plus tard à la fin de la septième journée boursière suivant la date d'exécution des opérations

	F					
Emetteur			ECONOCOM GROUP SA/NV			
Personne de contact			Galliane Touze - +33 1 41 67 46 53			
Partie 1	Date de l'AG ayant autorisé le programme de rachat, ou autre justification		28 septembre 2011			
	Durée autorisée du pro	gramme	5 ans à compter du 28 septembre 2011			
	Fourchette de prix de i	rachat autorisée	Entre 1,5 (un euro cinquante) et 9 (neuf) euros			
	Nombre total de titres	émis	96 691 588			
	Nombre maximum d'a rachetées	ections pouvant être	20%, soit 19 338 317			
	Nombre de titres rache programme	tés depuis le début du	8 199 817			
	Nombre de titres cédés	S	Date(s) décision			
	Nombre de titres annulés		Date(s) décision			
	Nombre de titres en possession à la date de reporting (08.07.2013)		4 096 293			
	Nombre de titres détenus par une filiale directe		0			
		érations de rachat d'action	souhaitez bénéficier du régime dérogatoire en matière d'abus ns propres (article 25, § 2, dernier alinéa, de la loi du 2 août			
	Objectif du programm	e de rachat				
Partie 2	Date et mode de la pub relative au programme	olication initiale de rachat				
	Date de la dernière con aux opérations effectue					
	Programme de rachat planifié		OUI – NON (si oui, joindre le calendrier)			
			olume quotidien moyen du mois précédant celui au cours duquel uotidien moyen des 20 jours de négociation précédant le jour de			
	En cas de dépassement de ce plafond	Date de notification préalable à la CBFA				
		Date de notification au public				
	L'émetteur est un étab une entreprise d'invest		□ OUI – □ NON			
	Le programme de rach entreprise d'investisse établissement de crédi	ment ou un	☐ OUI – ☐ NON Si oui, identité du gestionnaire et date de la convention *			
		* Transmettre une copie à la CBFA lors de la conclusion				

Date	Heure (1)	Méthode de négociation	Opération	Quantité	Prix	Références (1) (2)
01/07/13		En Bourse	Achat	20 000	5.3552	
01/07/13		En Bourse	Achat	5 831	5.3785	
01/07/13		En Bourse	Achat	131	5.4000	
02/07/13		En Bourse	Achat	96 772	5.3704	
03/07/13		En Bourse	Achat	36 737	5.3775	
04/07/13		En Bourse	Achat	10 084	5.3940	
05/07/13		En Bourse	Achat	19 388	5.3974	
	01/07/13 01/07/13 01/07/13 02/07/13 03/07/13 04/07/13	01/07/13 01/07/13 01/07/13 02/07/13 03/07/13 04/07/13	01/07/13 En Bourse 01/07/13 En Bourse 01/07/13 En Bourse 02/07/13 En Bourse 03/07/13 En Bourse 04/07/13 En Bourse	01/07/13 En Bourse Achat 01/07/13 En Bourse Achat 01/07/13 En Bourse Achat 02/07/13 En Bourse Achat 03/07/13 En Bourse Achat 04/07/13 En Bourse Achat En Bourse Achat Achat	01/07/13 En Bourse Achat 20 000 01/07/13 En Bourse Achat 5 831 01/07/13 En Bourse Achat 131 02/07/13 En Bourse Achat 96 772 03/07/13 En Bourse Achat 36 737 04/07/13 En Bourse Achat 10 084	01/07/13 En Bourse Achat 20 000 5.3552 01/07/13 En Bourse Achat 5 831 5.3785 01/07/13 En Bourse Achat 131 5.4000 02/07/13 En Bourse Achat 96 772 5.3704 03/07/13 En Bourse Achat 36 737 5.3775 04/07/13 En Bourse Achat 10 084 5.3940

⁽¹⁾ A compléter uniquement en cas d'application du régime dérogatoire
(2) Cf. article 5, paragraphe 1, du règlement CE n° 2273/2003 : prix de la dernière opération indépendante ou de l'offre indépendante actuelle la plus élevée